

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

R E C E P I S S E D E D E P O T

1, RUE GRUSSE
14007 CAEN CEDEX
TEL : 02.31.83.40.00
TELECOPIE : 02.31.79.18.19

GIE NOFITEX

LE TRIFIDE
RUE CLAUDE BLOCH
14050 CAEN CEDEX

V/REF :
N/REF : 93 B 203 / A-2072

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 31/10/96, SOUS LE NUMERO A-2072,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 03/10/96
LETTRES DE DEMISSION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEURS
LETTRES D'ACCEPTATION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEURS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES "LES MATINES"
SOCIETE ANONYME
10 RTE DE PARIS
CAEN
14000 CAEN

R.C.S CAEN B 390 765 675 (93 B 203)

LE GREFFIER





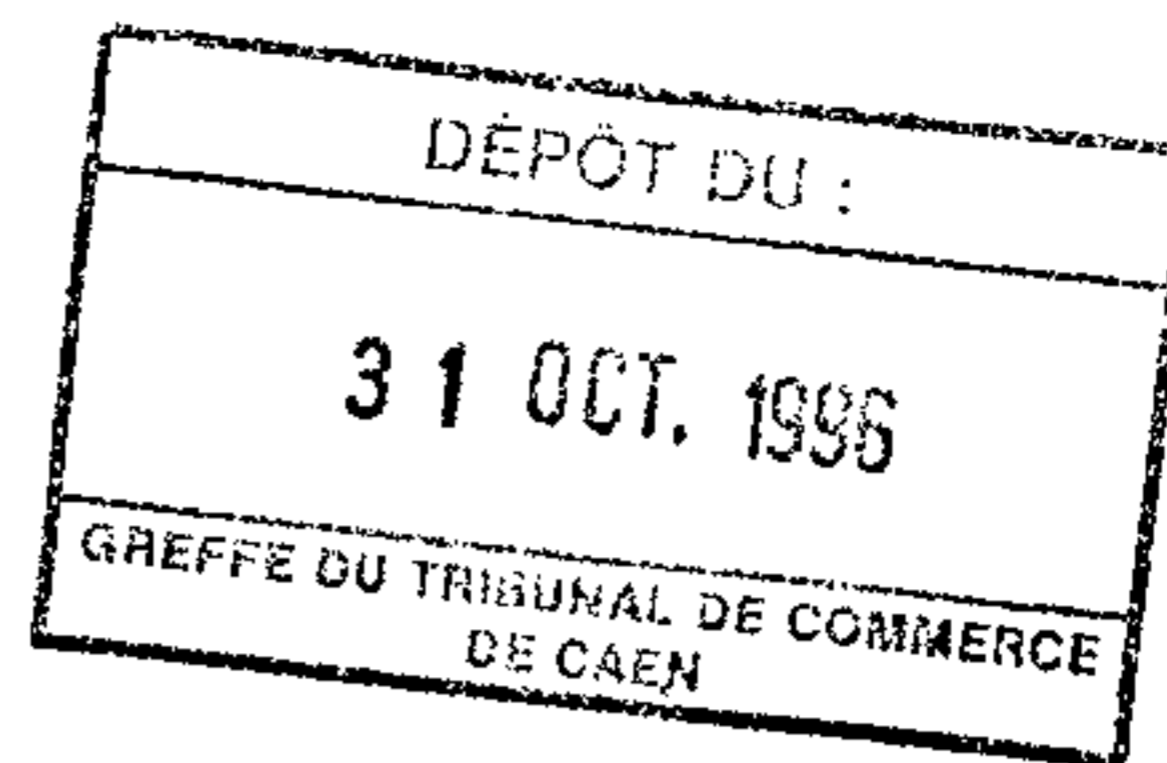
ACCEPTATION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Je, soussigné Philippe VOVARD, agissant en qualité de représentant permanent de la SNC COTENTINE dont le siège est sis 76690 LE BOCASSE, déclare accepter le mandat d'administrateur de la SA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, Société anonyme au capital de 885.400 francs dont le siège est fixé à CAEN (14), 10 avenue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro B 390.765.675, et remplir toutes conditions requises par la loi pour l'exercice de ce mandat.

Fait à Caen.

Le 31/10/96

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.



ACCEPTATION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Je, soussigné Madeleine VOVARD, demeurant 76690 LE BOCASSE, déclare accepter le mandat d'administrateur de la SA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, Société anonyme au capital de 885.400 francs dont le siège est fixé à CAEN (14), 10 avenue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro B 390.765.675, et remplir toutes conditions requises par la loi pour l'exercice de ce mandat.

Fait à LE BOCASSE

Le 31 10 86

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line that curves upwards at the end.

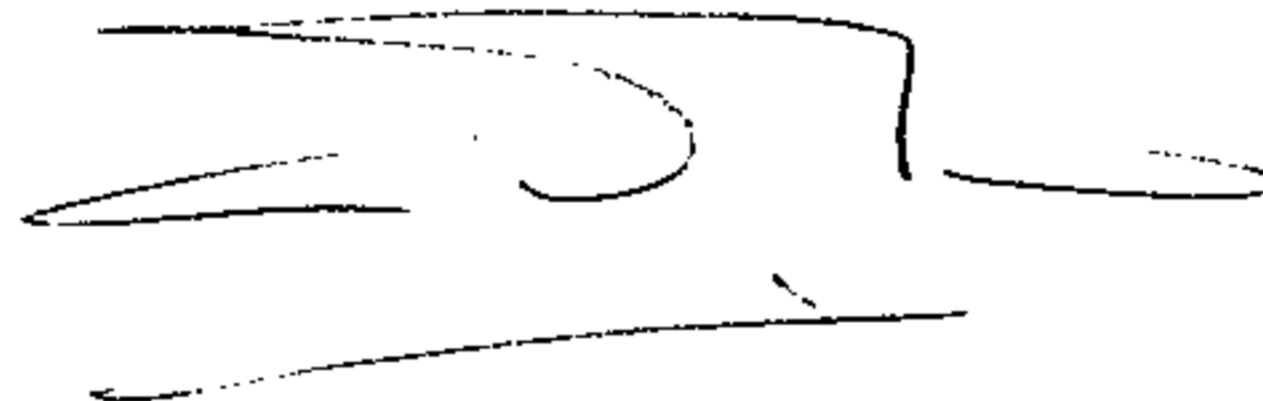
DÉPÔT DU :
31 OCT. 1996
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

ACCEPTATION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Je, soussigné Philippe VOVARD, demeurant 76690 LE BOCASSE, déclare accepter le mandat d'administrateur de la SA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, Société anonyme au capital de 885.400 francs dont le siège est fixé à CAEN (14), 10 avenue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro B 390.765.675, et remplir toutes conditions requises par la loi pour l'exercice de ce mandat.

Fait à *Caen*.

Le *31096*





ACCEPTATION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Je, soussigné Hubert VOVARD, demeurant Le Maurey, Neufbosc, 76680 ST SAENS, déclare accepter le mandat d'administrateur de la SA RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, Société anonyme au capital de 885.400 francs dont le siège est fixé à CAEN (14), 10 avenue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro B 390.765.675, et remplir toutes conditions requise par la loi pour l'exercice de ce mandat

Fait à Neufbosc
Le 31 10 96

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Vovard', written over a horizontal line.

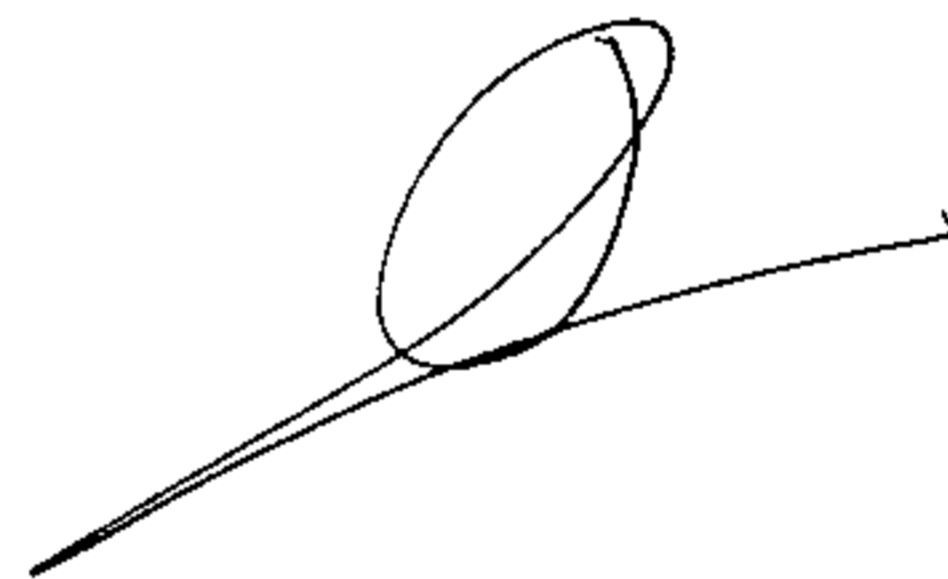
DÉPÔT DU :
31 OCT. 1996
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

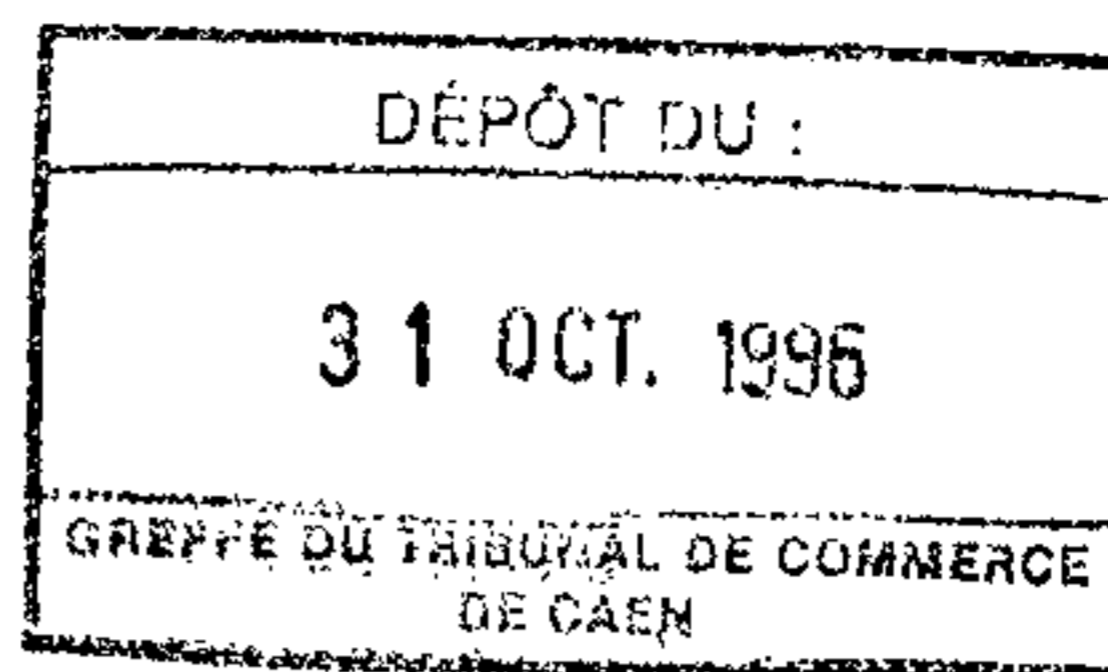
ATTESTATION DE DEMISSION

Je, soussigné François LEMAITRE, domicilié à la Polyclinique du Parc, 20 avenue Guynemer à CAEN (14), déclare par la présente démissionner du poste d'administrateur dont j'exerce les fonctions au sein de la Société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, société anonyme dont le siège est sis 10 avenue de Paris à CAEN, immatriculée au RCS sous le numéro CAEN B 390 765 675, à compter du 3 octobre 1996.

Fait à CAEN,

Le 1 ~~1~~ 96





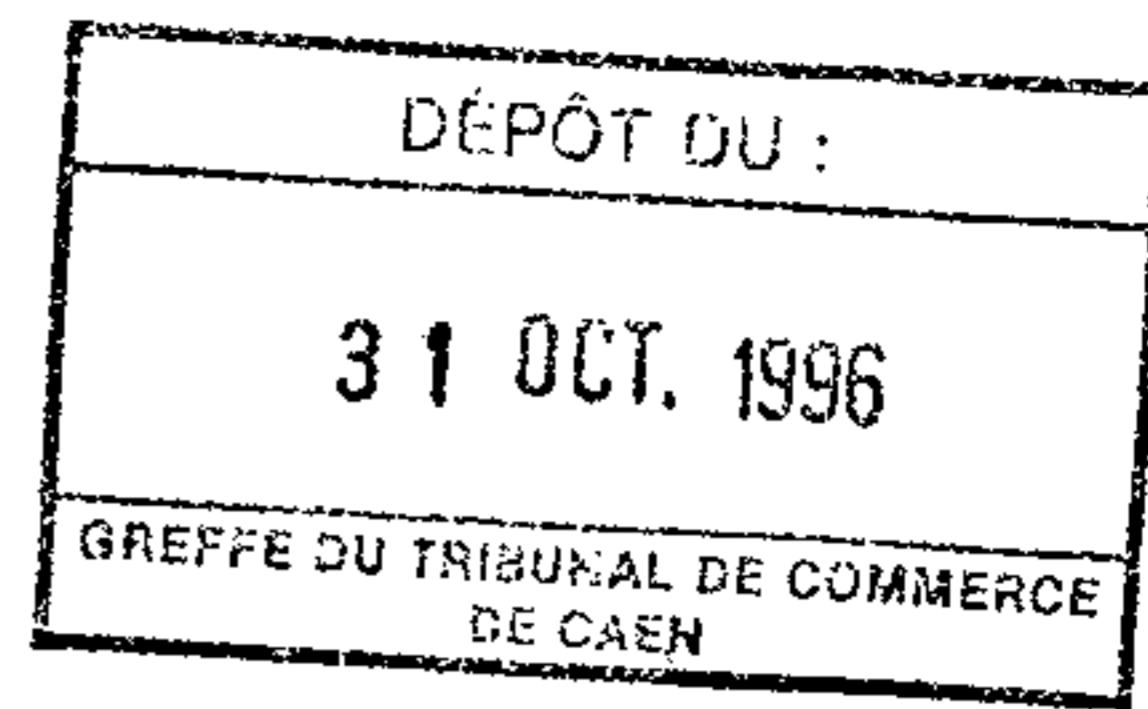
ATTESTATION DE DEMISSION

Je, soussigné Pierre DABURON, domicilié 67 Boulevard Leroy à CAEN (14), déclare par la présente démissionner du poste d'administrateur dont j'exerce les fonctions au sein de la Société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, société anonyme dont le siège est sis 10 avenue de Paris à CAEN, immatriculée au RCS sous le numéro CAEN B 390 765 675, à compter du 3 octobre 1996.

Fait à CAEN, 8. octobre 1996

Le

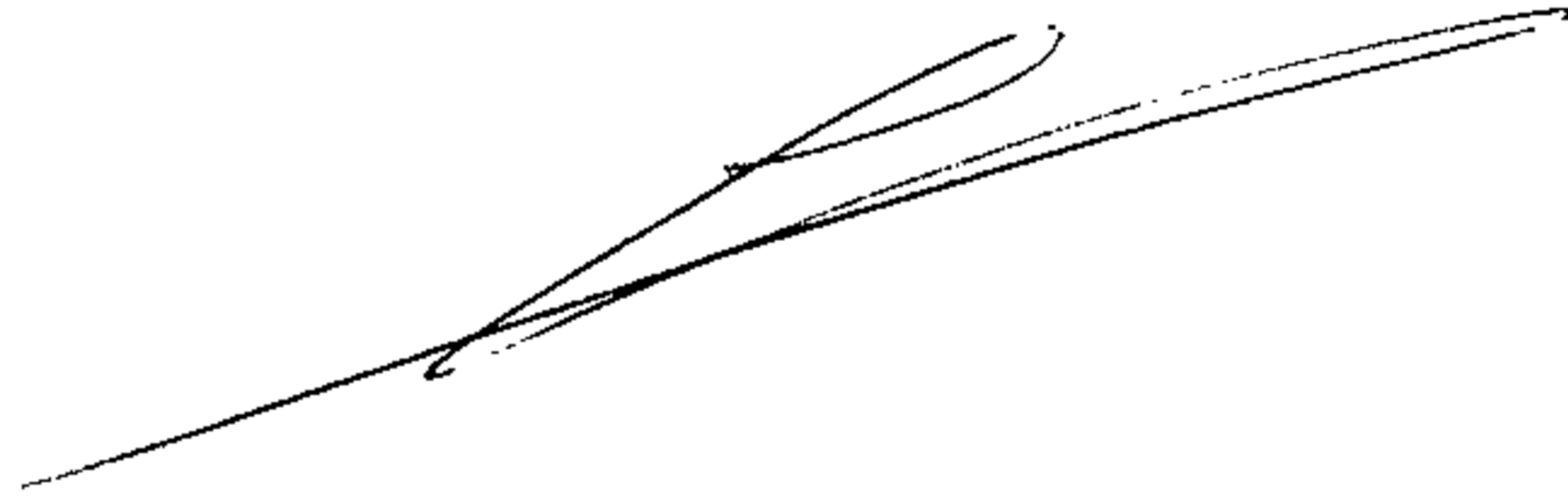




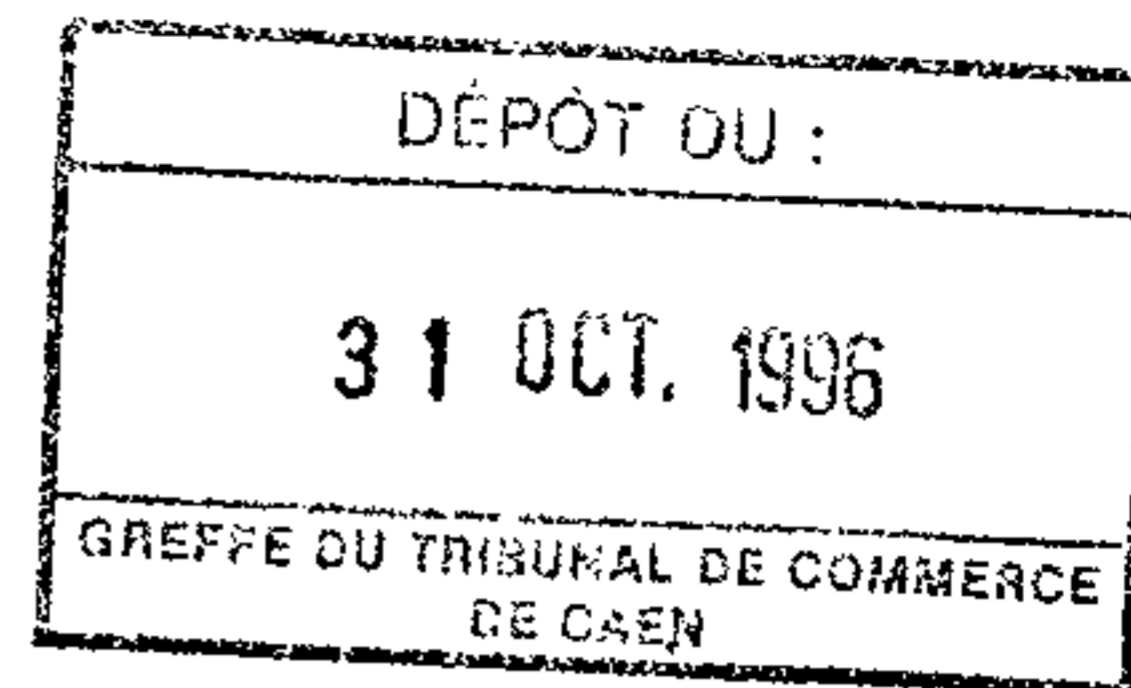
DEMISSION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Je, soussigné Marc COUQUE, domicilié à la Polyclinique du Parc, 20 avenue Guynemer à CAEN (14), déclare par la présente démissionner du poste d'administrateur dont j'exerce les fonctions au sein de la Société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, Société anonyme dont le siège est fixé à CAEN (14), 10 avenue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro B 390.765.675, et ce à compter du 3 octobre 1996.

Fait à *Caen*
Le *24. 10. 96*



SA PASTEUR
Société Anonyme
Capital 542.800 francs
Siège social : 10 avenue de Paris
14000 CAEN
RCS CAEN B 573.820.149



SA LES MATINES
10 avenue de Paris

14000 CAEN

Caen, le 2 septembre 1996

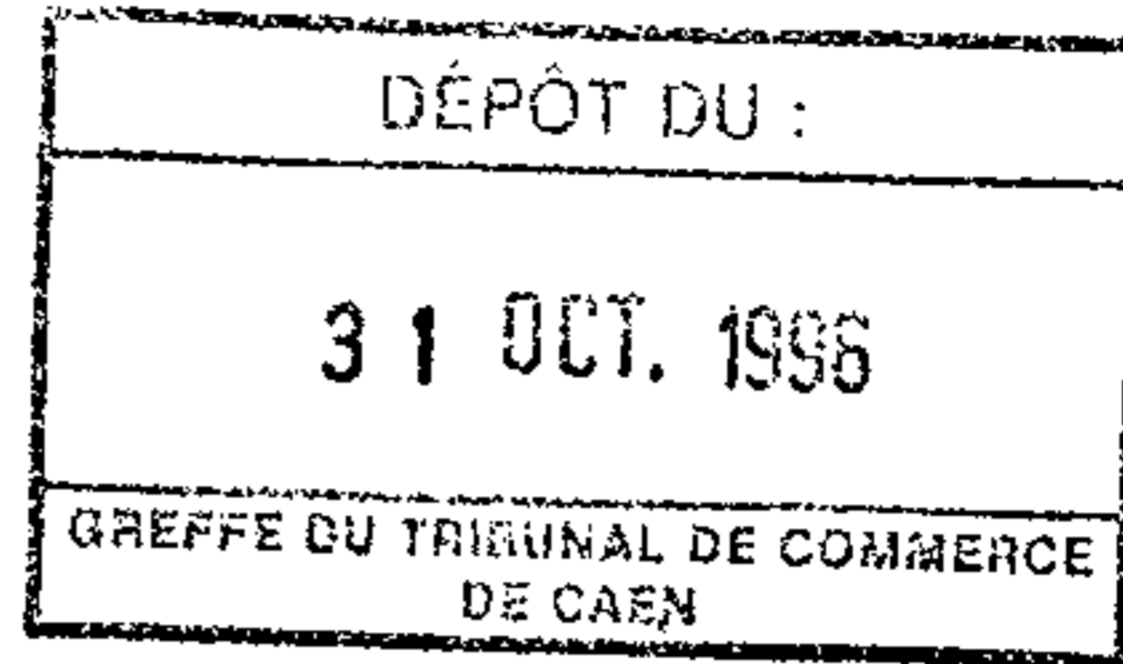
Monsieur le Président,

En ma qualité de Président du Conseil d'Administration de la SA PASTEUR, je vous demande de bien vouloir prendre acte que la Société PASTEUR ne peut plus exercer le mandat d'administrateur qui lui a été confié et pour lequel elle était représentée par Monsieur Jacques FREMONT, compte tenu du fait que notre Société ne détient plus d'actions au sein de la SA LES MATINES.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Alain LE MAGUET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'L' that loops back to the right, positioned below the printed name.

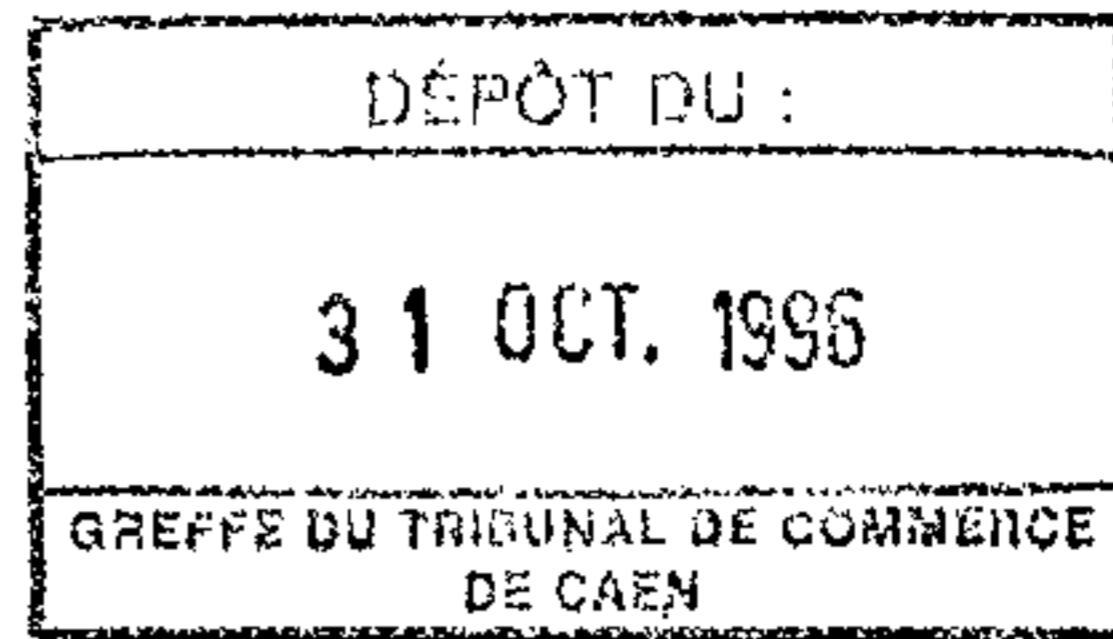


DEMISSION DES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR

Je, soussigné Fabrice MALHERBE, domicilié 3 rue Sadi Carnot à CAEN (14), déclare par la présente démissionner du poste d'administrateur dont j'exerce les fonctions au sein de la Société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, Société anonyme dont le siège est fixé à CAEN (14), 10 avenue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro B 390.765.675, et ce à compter du 3 octobre 1996.

Fait à *Caen*
Le *21/10/96*





ATTESTATION DE DEMISSION

Je, soussigné Louis NABET, domicilié 15 rue Sadi Carnot à CAEN (14), déclare par la présente démissionner du poste d'administrateur dont j'exerce les fonctions au sein de la Société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, société anonyme dont le siège est sis 10 avenue de Paris à CAEN, immatriculée au RCS sous le numéro CAEN B 390 765 675, à compter du 3 octobre 1996.

Fait à CAEN,

Le 2 10 96



DÉPÔT DU :
31 OCT. 1996
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

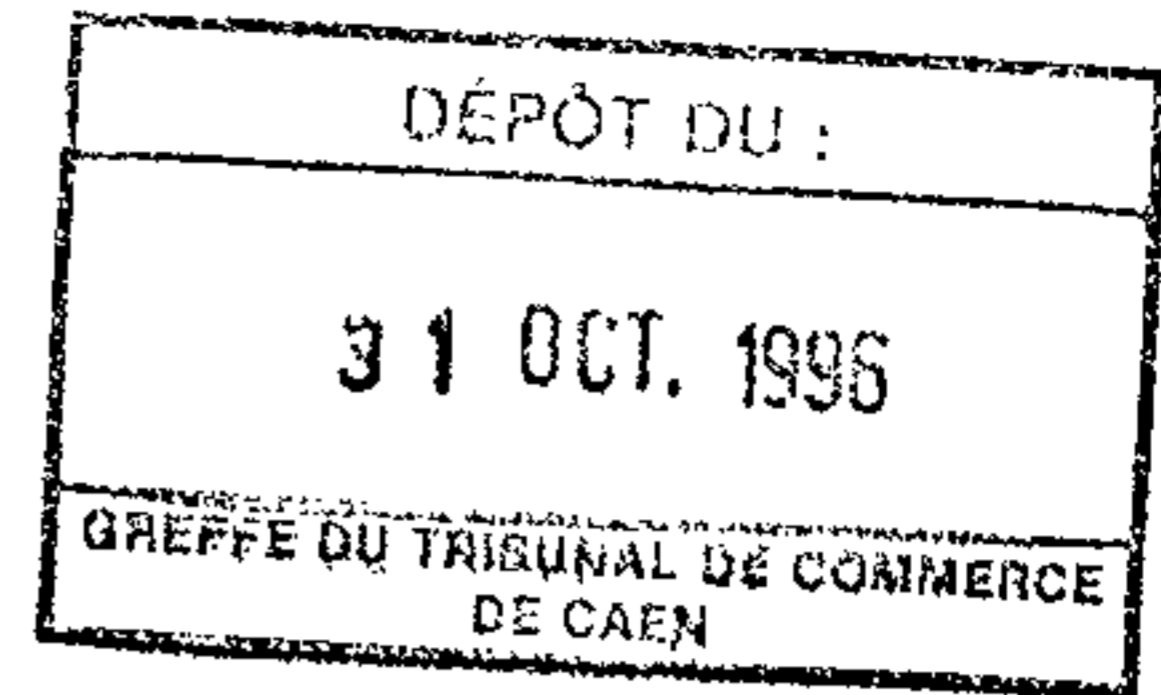
ATTESTATION DE DEMISSION

Je, soussigné Michel COURS-MACH, domicilié 58 Quai Vendeuvre à CAEN (14), déclare par la présente démissionner du poste d'administrateur dont j'exerce les fonctions au sein de la Société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, société anonyme dont le siège est sis 10 avenue de Paris à CAEN, immatriculée au RCS sous le numéro CAEN B 390 765 675, à compter du 3 octobre 1996.

Fait à CAEN,

Le *3* octobre 1996



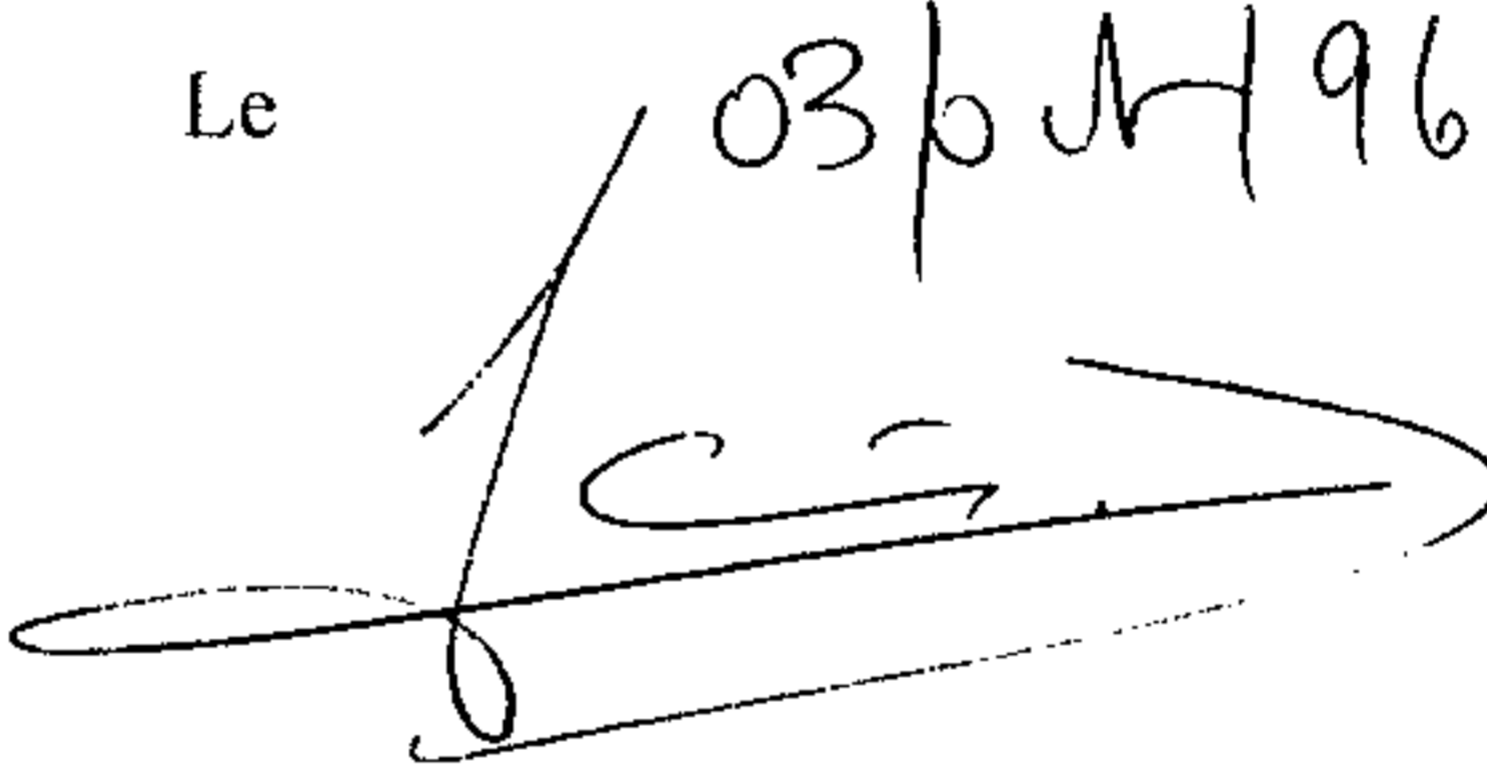


ATTESTATION DE DEMISSION

Je, soussigné Jacques CONSTANT, domicilié 120 Boulevard Maréchal Leclerc à CAEN (14), déclare par la présente démissionner du poste d'administrateur dont j'exerce les fonctions au sein de la Société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES LES MATINES, société anonyme dont le siège est sis 10 avenue de Paris à CAEN, immatriculée au RCS sous le numéro CAEN B 390 765 675, à compter du 3 octobre 1996.

Fait à CAEN,

Le

03/10/96.


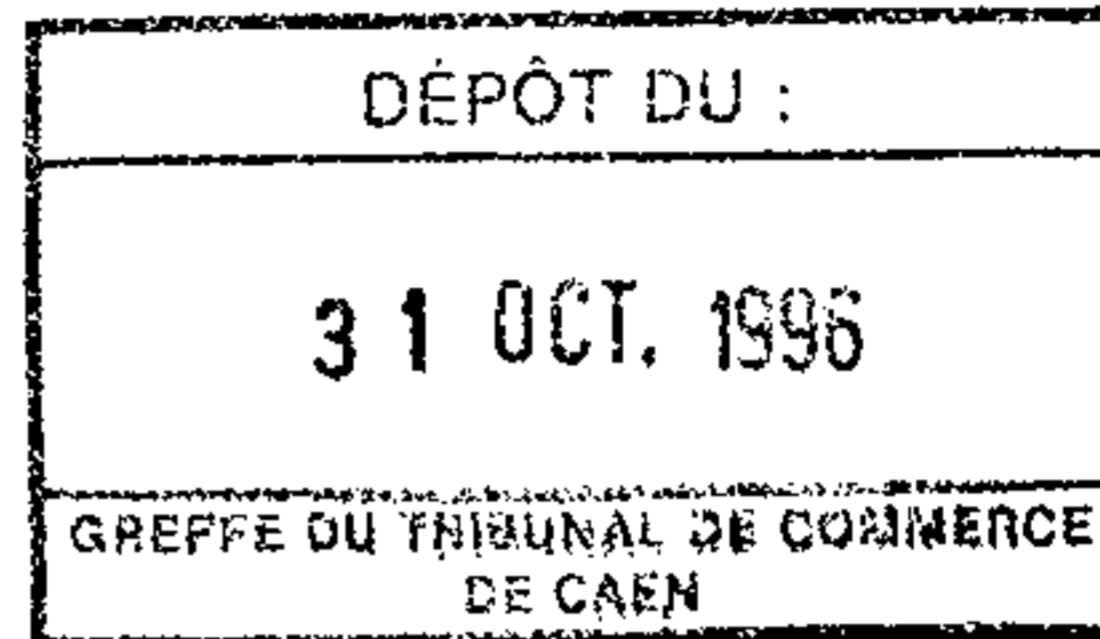
RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES "LES MATINES"
Société Anonyme au capital de 885.400 F.
Siège Social : 10, avenue de Paris - 14000 CAEN
CAEN B 390 765 675

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an mil neuf cent quatre vingt SEIZE,

Le 3 octobre,

A 14 heures,



Les actionnaires de la société RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES "LES MATINES", société anonyme au capital de 885.400 F, divisé en 8854 actions de 100 F chacune, dont le siège est 10, avenue de Paris, 14000 CAEN, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre simple adressée le 17 septembre 1996 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe VOVARD, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

M _____ et M _____, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur MAZIE est désigné comme secrétaire.

Monsieur WINDSOR, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 17 septembre 1996 est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 8.854 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du tiers requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

 M U

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Ratification de la nomination d'un administrateur faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration,
- Démission du Conseil d'Administration,
- Nomination d'un nouveau Conseil,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président rappelle les récents transferts d'actions intervenus dans la Société ainsi que la décision du Conseil d'Administration du 2 septembre 1996 le nommant par cooptation en remplacement de Monsieur LE MAGUET, démissionnaire.

Cette nomination doit être ratifiée par la présente Assemblée.

Le Président informe l'Assemblée de la démission des autres administrateurs et de la nécessité d'en nommer de nouveaux.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

 M V

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la nomination de Monsieur Philippe VOVARD en qualité d'Administrateur par le Conseil d'Administration en date du 2 septembre 1996, et le confirme dans ses fonctions.

Par dérogation à l'article 14 des statuts et dans un soucis d'harmonisation et de bon fonctionnement, l'Assemblée Générale décide que la durée du mandat de Monsieur Philippe VOVARD sera de six années et prendra fin à l'issue de l'Assemblée tenue en 2002 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette décision est prise à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

Monsieur CONSTANT Jacques -
Monsieur COUQUE Marc -
Monsieur COURS-MACH Michel -
Monsieur DABURON Pierre -
Monsieur LEMAITRE François -
Monsieur NABET Louis -
Monsieur MALHERBE Fabrice -
SA PASTEUR, représentée par M. FREMONT Jacques -

des fonctions d'administrateurs qu'ils exerçaient dans la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de nommer les administrateurs suivants en remplacement des administrateurs démissionnaires :

- Madame Madeleine VOVARD, demeurant 76690 LE BOCASSE,
- Monsieur Hubert VOVARD, demeurant Le Maurey, Neufbosc, 76680 SAINT SAËNS,
- la SNC COTENTINE, représentée par Monsieur Philippe VOVARD, dont le siège est sis 76690 LE BOCASSE.

pour une période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M *MV*

Les nouveaux administrateurs, présents à la réunion, acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

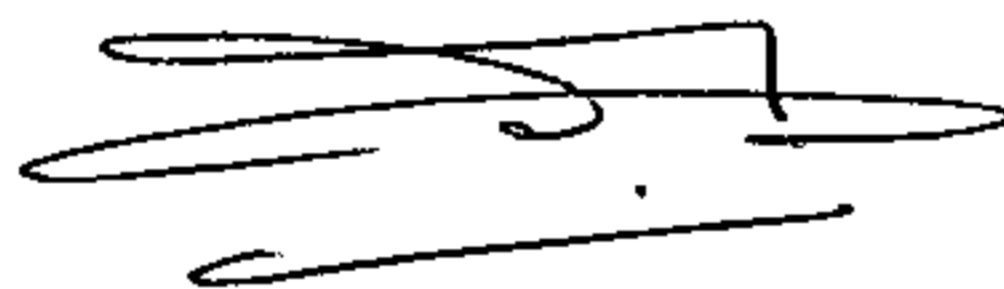
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

**Certifié conforme
à l'original**



Le Secrétaire

Les Scrutateurs

